

Juillet-Août
2021

Le Sillon

au cœur d'Yffiniac

Bulletin municipal



VOGUEZ AU FIL DE L'EAU !

ACTUALITÉS MUNICIPALES
Comprendre le coût des services
Yffi'bus, la nouvelle navette
ENFANCE-JEUNESSE
Le dispositif argent de poche
se prolonge sur toute l'année
CULTURE
Les animations d'été au Patio



Lundi 31 mai

Bilan de 5 mois d'ouverture de la salle Triskell aux ouvriers. En janvier 2021, la salle Triskell a été mise à disposition des salariés d'entreprises pour prendre leur repas au chaud, suite à la fermeture des restaurants.

« C'est une forme de solidarité pour rester proche de nos entreprises et leurs salariés. J'aimerais remercier les bénévoles et élus qui ont assuré les permanences durant ces 5 mois », notait Annick Glâtre, chargée de la cohésion sociale.

« Heureusement que nous avons eu cette opportunité, cela nous a permis d'éviter de manger dans nos voitures. C'est une bonne initiative, on remercie les bénévoles et la municipalité », déclarait l'une des personnes accueillies.

Sur la photo : Denis Hamayon le maire, entouré d'Annick Glâtre, des adjoints et bénévoles, en compagnie de salariés d'entreprises.

Mardi 15 juin

Première conférence sur le sommeil avec un groupe limité à 10 personnes. En partenariat avec l'association Brain Up*, le CIAS a organisé sur la commune une conférence sur le sommeil destinée aux plus de 60 ans. Brice Merrien, l'intervenant, a expliqué à son auditoire les cycles du sommeil, ses différentes phases et ses mécanismes. Cette conférence sera suivie d'un cycle d'ateliers programmé du 22 juin au 27 juillet, gratuit et très demandé. Le CIAS prépare de nouvelles dates dès septembre pour lesquelles une liste d'attente est déjà en place.

Pour vous inscrire, contacter le CIAS au 02 96 58 57 06

* L'association Brain Up mène des actions collectives et locales de prévention partout en France.



Mercredi 16 juin

Les ateliers de calligrammes animés par Céline Lamour-Crochet, auteure-illustratrice jeunesse, ont fait des émules, avec une vingtaine de participants de 5 à 10 ans venus découvrir cette activité. Après avoir compris la technique, les artistes en herbe sont partis d'un motif qu'ils ont choisi, chat, chien, jaguar, colibri, ou autres animaux. Ils ont ainsi réalisé leur propre calligramme, tout en essayant de reproduire à l'identique leur modèle.

Samedi 19 juin

Un spectacle qui a ravi petits et grands. Mélody la conteuse a plongé son public dans l'univers enchanté des contes et légendes du pays breton. Qui n'a jamais été séduit par la mythologie bretonne peuplée de korrigans et autres personnages fantastiques. Tout en jouant avec ses instruments féériques (hang, flûtes en cornes, bodhran...), Mélody est partie sur les traces du roi Marc'h aux oreilles de cheval et a fait revivre les fées et les fantômes des lavandières. Au tableau, Lorenzo illustrateur, dévoilait ses dessins au fur et à mesure des récits.





Le Sillon - Juillet 2021



SOMMAIRE

Agglomération

UN CAFÉ-DÉBAT AUTOUR DU NUMÉRIQUE

TRANSPORTS : TUB TOUR RENTRÉE 2021-2022

FIN DES TRAVAUX AVENUE D'ARMORIQUE.....P4

Actualités municipales

FINANCES : COMPRENDRE LE COÛT DES SERVICES

RÉSULTATS DES ÉLECTIONS

CCAS : YFFI'BUS, LA NOUVELLE NAVETTE GRATUITE

UN GROUPE DE TRAVAIL RESTAURANT SCOLAIRE

JOURNÉE CITOYENNE : NOUVELLE DATE

UN FEU D'ARTIFICE EN MUSIQUE.....P5-7

Dossier environnement

URGENCE CLIMATIQUE

LE SERVICE DES ESPACES VERTS EN ACTION.....P8-9

Enfance Jeunesse

ÉCOLE ST-AUBIN : LA KERMESSE / GÉRER SES ÉMOTIONS

/JULIEN SIMON EN VISITE À L'ÉCOLE

ÉCOLE SIMONE VEIL : UN ATELIER BOIS

INFO JEUNES : DISPOSITIF ARGENT DE POCHE

RPAM : LE RELAIS OUVERT PENDANT L'ÉTÉ.....P10-11

Sports, loisirs et culture

LE FORUM DES ASSOCIATIONS

MOI JE DANSE : LES INSCRIPTIONS SONT LANCÉES

SOCIÉTÉ DES COURSES : DÉS BÉNÉVOLES ENGAGÉS

EXPOSITION : SANTORIN EN 2019

ANIMATIONS D'ÉTÉ AU PATIO

CONCERT SUR LE MARCHÉ DU DIMANCHE.....P12-14

Conseilmunicipal/Minorité.....P15

Étatcivil/Urbanisme/Vitrine.....P16

A NOTER

Distribution du Sillon

Le bulletin municipal Le Sillon est en principe distribué le 1^{er} vendredi de chaque mois, y compris auprès des personnes ayant apposé un autocollant « Stop pub » sur leur boîte aux lettres. Si vous ne l'avez pas reçu, merci de le signaler en mairie.

Voilà l'été...

Les nuages filent, le ciel s'éclaircit et le retour à une vie presque normale semble se profiler à l'horizon. Après la réouverture des magasins, cafés et restaurants le 19 mai, la fin du port du masque en extérieur et du couvre-feu le 20 juin dernier, gageons que ces nouvelles mesures, dues à la diminution du nombre de cas positifs, puissent nous permettre de profiter de cette période estivale.

Pour bon nombre d'enfants, les vacances débiteront mercredi 7 juillet. Pour celles et ceux qui sont inscrits dans les accueils de loisirs, le programme élaboré par les équipes proposera des semaines thématiques avec des activités sur place et des sorties. Par exemple, du 7 au 16 juillet, les 3/11 ans voyageront à travers le monde autour du thème des Jeux Olympiques. Du 23 au 27 août, les enfants vivront au pays des indiens d'Amérique et découvriront aussi un parc de loisirs à Lizio dans le Morbihan, où ils pourront profiter d'une escapade féérique. Du côté des ados, ils s'évaderont le temps d'une balade à Océanopolis ou sur l'île de Batz. Des grands jeux type Pékin Express ou encore un court métrage avec Armor Pocket Film seront au programme. Des mini-camps d'été sont également prévus au camping du Val de Landrouet à Merdrignac pour 2 tranches d'âges qui pourront s'initier entre autres au tir à l'arc, au base-ball et au kayak.

Du côté des animations culturelles, même si certains événements ont dû être annulés comme la Fête de la musique programmée dimanche 20 juin sur le marché, le service culturel ne désarme pas et organise plusieurs rendez-vous à la médiathèque en juillet et août : une exposition photos sur Santorin, un café-débat pour parler E-sport avec la nouvelle association « Les numériques d'Yffiniac », des rencontres autour des albums jeunesse avec Françoise et Gabrielle, des jeux avec Christelle de la ludothèque d'Hillion, un concert de musique irlandaise en septembre dans le cadre du dispositif Culture commune (voir page 14).

Nous n'oublierons pas non plus notre rendez-vous hebdomadaire, le Marché du dimanche place de l'Europe qui continuera de proposer ses produits dans le respect des règles sanitaires. C'est un moment privilégié où l'on prend le temps, en famille, entre amis, de se retrouver.

Pour des vacances tranquilles, nous vous informons que le dispositif Opération Tranquillité Vacances, contribuant au renforcement de la sécurité des logements, est proposé par la police municipale, en partenariat avec la Gendarmerie Nationale. Pour plus d'infos : 02 96 72 66 41 (Police Municipale d'Yffiniac) ou 02 96 72 22 18 (Gendarmerie de Pléneuf-Val-André).

Dans le prochain Sillon qui paraîtra vendredi 10 septembre, nous reviendrons sur la rentrée scolaire du 2 septembre et sur le forum des associations prévu samedi 4 septembre. En attendant, nous vous souhaitons de profiter pleinement de vos vacances et nous vous souhaitons un très bel été.

L'équipe municipale

La page de Saint-Brieuc Armor Agglomération



Web'causette

Café-débat autour du numérique

Le numérique s'est largement installé dans les débats depuis quelques années. Avec son évolution souvent rapide et ses usages changeant, au-delà du simple outil, il est vecteur de changement dans notre mode de vie.

Web'causette est une initiative itinérante de l'agglomération proposant des cafés-débats sur des thématiques actuelles.

Ce nouveau rendez-vous fait escale à Yffiniac pour parler E-sport avec l'association Les Numériques d'Yffiniac.

Qu'est-ce que le E-sport ?

Le E-sport est né de la pratique de jeux vidéo dans les années 80 et de l'apparition des pre-

miers jeux en réseau multi-joueurs permettant d'introduire la notion de compétition entre joueurs. Aujourd'hui très populaires, des tournois internationaux sont organisés autour des jeux les plus connus.

Cette pratique se professionnalise peu à peu depuis quelques années avec le soutien de sponsors.

Lors de ce café-débat on se posera la question suivante : le E-Sport, un métier ?

Rendez-vous samedi 31 juillet de 14h30 à 16h30 à la médiathèque Le Patio.

Gratuit - Tout public - Plus d'infos sur mediathequesdelabaie.fr



Tub tour rentrée 2021-2022

Simplifiez vos démarches



Depuis le 1^{er} juin, vous avez la possibilité de créer ou renouveler votre abonnement pour la rentrée. N'attendez pas la dernière minute, simplifiez vos démarches et évitez un passage en agence commerciale.

Comment renouveler votre abonnement ?

➤ **En mairie** : déposez vos dossiers de renouvellement ou de création d'abonnement TUB dans l'urne de votre mairie. Date limite de dépôt des dossiers le 20 juillet.

Pièces à fournir (pour une création) :

- pièce d'identité de l'abonné
- photo de l'abonné
- règlement par chèque (à l'ordre de SBAA TUB) ou par prélèvement automatique (en 10 fois sans frais) avec le formulaire de prélèvement automatique à compléter. Pas de règlement en espèces sauf au point TUB.

Pièces à fournir (pour un renouvellement) :

- coupon de renouvellement complété et signé

- carte KorriGo si règlement par prélèvement
- règlement en chèque (à l'ordre de SBAA TUB)

➤ Au point TUB

En vous présentant au Point TUB, 5 rue du Combat des Trente 22000 ST BRIEUC, muni de votre carte KorriGo et éventuellement d'un RIB pour les paiements en prélèvement automatique (uniquement si vos coordonnées bancaires ont changé).

Horaires d'ouverture du Point TUB : du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h ; le vendredi et le samedi de 8h30 à 13h.

AlloTub : 02 96 01 08 08 du lundi au vendredi 8h30 à 18h et le samedi 8h30 à 17h

Avenue d'Armorique

Fin des travaux mi-juillet

Après les travaux de rénovation des réseaux et de réfection de chaussée sur la rue de Penthièvre et le rond-point de Wackersberg, les travaux se poursuivent sur l'avenue d'Armorique et devrait se terminer à la mi-juillet. En attendant, une circulation alternée avec des feux tricolores a été mise en place et permet ainsi aux automobilistes de continuer d'emprunter cette route.



Finances communales

Comprendre le coût des services municipaux 2020

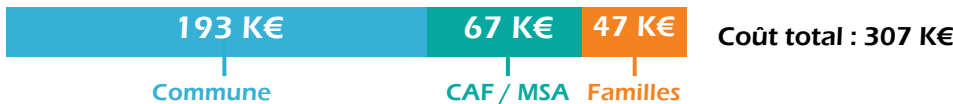
Le coût des services offerts à la population donne lieu chaque année à une analyse de leur évolution, de leur composition et de leur financement. Les cinq domaines illustrés ci-dessous sont impactés par les conséquences de la crise sanitaire. Au titre de l'année 2020, les services ont dû faire face à des recettes diminuées et des dépenses renforcées. La municipalité a cependant fait le choix de ne pas répercuter cet impact économique COVID, sur les familles.

> Maison de la petite enfance



Un service proposé en partenariat avec la commune d'Hillion. Le confinement a fortement impacté les heures facturées. Cependant, la Maison de la petite enfance est restée ouverte pendant les périodes de confinement afin d'accueillir les enfants des personnels indispensables à la gestion de l'épidémie de Covid-19 (les soignants par exemple). Les coûts de fonctionnement sont demeurés quasiment identiques. Une participation exceptionnelle de la CAF a permis de compenser en partie la gratuité de ce dispositif.

> Périscolaire : accueil des enfants en période scolaire, matin, soir et mercredi



La fréquentation, liée aux périodes scolaires, a été plus faible sur l'ensemble de l'année due aux périodes successives de confinement. Les charges ont tout de même été maintenues pour l'encadrement des enfants des professionnels indispensables à la gestion de l'épidémie. Au quotidien, ce service a l'avantage de proposer de larges plages horaires (7h30-19h) pour répondre au mode de vie des parents.



> ALSH : accueil de loisirs, pendant les vacances scolaires, enfants et ados



Au contraire du périscolaire, concernant l'accueil de loisirs en vacances scolaires, on constate un accroissement de la fréquentation, une tendance forte surtout chez les ados et cela malgré une période de fermeture durant les vacances de printemps.



> Cuisine centrale



Le nombre de repas servi au niveau de la cuisine centrale étant étroitement lié aux périodes scolaires, on constate une chute de celui-ci lors des périodes de confinement. Il y a eu une légère augmentation des charges de personnel due à la mise en place des règles sanitaires imposées par la crise covid. Ce sont 56 agents qui ont été mobilisés lors de la réouverture du service pour assurer l'accompagnement des enfants et appliquer les directives imposées concernant l'hygiène des locaux.

> Médiathèque le Patio et animations culturelles



La participation financière des habitants correspond aux abonnements qui permettent d'emprunter les ouvrages. Le Patio et le réseau des Médiathèques de la Baie proposent l'accès gratuit et illimité à la consultation. La gratuité concerne également les animations, expositions, conférences, ateliers.... La fréquentation s'est maintenue malgré les confinements successifs.



14 juillet Un feu d'artifice musical

Le feu d'artifice devrait enfin revenir en ce 14 juillet 2021, sur le thème du cinéma et ce en musique. En revanche, le traditionnel moules-frites n'aura pas lieu cette année, les conditions n'étant pas réunies. En fonction des consignes sanitaires qui ne seront connues que quelques jours avant le 14 juillet, les conditions d'accueil pourront être modifiées.

Rendez-vous mercredi 14 juillet à 23h à l'Hippodrome de la Baie.



CCAS

Yffibus, la nouvelle navette gratuite

Le CCAS a un rôle fondamental de proximité dans l'accompagnement à la population. Ainsi, à partir du 16 septembre, un nouveau service, baptisé Yffi'bus, sera mis en place et proposera à ses bénéficiaires un transport pour se rendre au centre-bourg.

Des bénévoles accompagneront les personnes isolées sans moyen de locomotion pour les véhiculer vers le centre-bourg d'Yffiniac. Des trajets seront assurés le jeudi de 14h à 17h et le dimanche matin de 10h à 12h.

Ces transports sont mis en place à destination :

- des personnes de 60 ans et plus,
- des personnes en situation de handicap ne nécessitant pas de véhicule adapté aux personnes à mobilité réduite
- des bénéficiaires du CCAS n'ayant pas de moyen de locomotion.

Les transports se feront sur inscription avant le mardi pour le jeudi et avant le jeudi pour le dimanche.



Contact au 02 96 72 70 25 (service social). Ne pas hésiter à laisser un message.

Dans les services

Un groupe de travail au restaurant scolaire

Le service de restauration travaille actuellement à une analyse des pratiques permettant d'accompagner l'évolution du service, notamment avec la nomination récente de Virginie Courteau, responsable du service.



Grâce à des échanges sur plusieurs séances, il a été question de faire ressortir les points qui méritent une amélioration et trouver les clés pour construire une équipe qui fonctionne. Afin de travailler différemment, les agents ont été constitués en 5 groupes (production, animation, entretien...). « Ce travail permet d'avoir une vue d'ensemble en intégrant les pratiques de chacun », explique une participante.

C'est dans cette dynamique que le formateur, Pascal Abily, a proposé ce travail collaboratif avec les agents. « Ces séances ont permis de mettre en place des projets sous forme d'expérimentations ».



Ces programmes verront le jour au restaurant scolaire dès septembre et s'accorderont autour de plusieurs thématiques tout en valorisant les compétences des enfants et améliorant ainsi leur comportement lors des repas.

Journée citoyenne Samedi 25 septembre



Vente de composteurs

Une vente de composteurs aura lieu au lotissement du Buchonnet samedi 25 septembre de 9h30 à 12h30 avec stand d'informations sur la pratique du compostage. Le kit de compostage en bois est au prix de 20 €.

La journée citoyenne, programmée habituellement en mai, se déroulera cette année le samedi 25 septembre, une date qui coïncide avec la semaine européenne du développement durable. L'occasion de proposer de nouvelles idées pour faire vivre cet événement.

Une journée par et pour les citoyens

Des propositions ont déjà mûri lors des réunions du comité communication et vie citoyenne, comme un atelier cuisine anti-gaspillage alimentaire ou un atelier couture pour fabriquer son sac à vrac, une alternative zéro déchet aux sacs en plastique. L'idée d'organiser la récupération de téléphones usagés pour le recyclage a été aussi évoqué.

Vous pouvez d'ores et déjà vous préinscrire pour les ateliers suivants :

- > entretien du patrimoine
- > entretien des chemins de randonnées
- > atelier anti-gaspi en cuisine
- > atelier couture, fabriquer votre sac à vrac
- > ramassage des déchets

Nous recherchons aussi des bénévoles pour animer les ateliers suivants :

- > Land Art en famille
- > Yffi'troc, troc d'objets
- > Jeux intergénérationnels

D'autres ateliers viendront compléter le programme, vous retrouverez l'intégralité des activités citoyennes dans le Sillon de septembre.

Pour vous inscrire, vous pouvez envoyer un mail à communication@ville-yffiniac.fr ou aller directement à l'accueil de la mairie. Plus de détails dans le Sillon du mois de septembre.

Résultats des élections régionales 2021

Candidats	Total	%
Isabelle Le Callennec / Hissons haut la Bretagne	297	22,10
Claire Desmares-Poirrier / Bretagne d'Avenir	196	14,58
Thierry Burlot / Nous la Bretagne avec Thierry Burlot	239	17,78
Loïg Chesnais - Girard / La Bretagne avec Loïg	427	31,77
Gilles Pennelle / Une Bretagne forte, liste soutenue par le rassemblement national	185	13,76

	Total	%
Inscrits	3492	
Votants	1413	40,46
Blancs	40	2,83
Nuls	29	2,05
Exprimés	1344	95,12

Résultats des élections départementales 2021

Candidats	Bureau 1	Bureau 2	Bureau 3	Bureau 4	Total
Mickaël Cosson et Sylvie Guignard Agir à vos côtés	136	154	112	120	522
Denis Hamayon et Christine Métois Toutes et tous Côtes D'Armor	205	210	229	205	849

	Total	%
Inscrits	3492	
Votants	1451	41,55
Blancs	39	2,69
Nuls	41	2,83
Exprimés	1371	94,49

Municipalité

Urgence climatique

Le 15 mai 2021 le conseil municipal a voté à l'unanimité la motion d'urgence climatique.

Le changement climatique ne se limite pas simplement à une question de climat : il interroge également l'économie, la sécurité, la santé, la préservation des espèces et la paix dans le monde.

Il est évident que face à l'ampleur de ce phénomène, cette question ne pourra pas être résolue uniquement par les actions individuelles de citoyens ou de collectivités. Les mesures ambitieuses de chaque gouvernement doivent permettre d'aller plus vite, en imposant des changements à tous les niveaux.

Notre Commune a déjà engagé depuis plusieurs années une politique active concernant la lutte contre le réchauffement climatique et le respect de la biodiversité notamment par : la mise en place d'actions environnementales, la réalisation d'actions

visant à limiter la consommation d'énergie, l'adaptation des places et de la voirie communale, l'urbanisme, la mise en place d'une politique de restauration saine et durable, la sensibilisation des adultes et des enfants au développement durable.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, a décidé :

- de déclarer l'état d'urgence climatique
- d'intégrer l'urgence climatique dans toutes ses politiques publiques ;
- d'être guidé par les rapports du groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) sur les futures mesures de lutte contre le changement climatique
- de mettre en place, sur la Commune d'Yffiniac, une commission extramunicipale pour le climat. Chacun y aura sa place, sa libre expression, qu'il soit issu d'une institution, d'une association, d'une entreprise ou qu'il soit citoyen ;
- d'appeler l'État Français et tous les gouver-



nements et peuples du monde entier à lancer un effort de transition juste et de mobilisation en faveur de l'urgence climatique ;

- d'autoriser le Maire à poursuivre les démarches afin de constituer la Commission extra-municipale pour le climat dont le projet sera soumis au Conseil municipal.

Vous pouvez retrouver l'intégralité de cette motion dans le registre du conseil municipal disponible en mairie ou sur le site internet .

Le service des espaces verts

En action

Chaque jour, vous les rencontrez dans l'exercice de leurs fonctions. Ce sont les agents des espaces verts, qui travaillent afin d'améliorer le cadre de vie des Yffiniacais. Outre l'entretien des massifs, l'élagage et la taille des arbres, la tonte des pelouses, le débroussaillage, le fleurissement, ils mettent leur créativité à l'œuvre pour embellir le territoire de la commune.



Élus et agents des espaces verts autour du maquereautier

Un bateau au Parc au fil de l'eau

« Le bateau que vous êtes venus chercher s'appelle le « Sans Peur ». C'est un ancien maquereautier de Saint-Jacut-de-la-Mer construit en 1936 par le chantier naval Guerlavé à la Richardais (près du barrage de la rance). Il a appartenu à un de mes cousins dans les années 70 à 2010. Je l'ai récupéré avec l'espoir de le retaper mais un travail trop pointu en charpente de Marine a eu raison de ma bonne volonté », nous a confié Michel Allée, demeurant à Plélan Le

Petit et qui a été grandement remercié pour ce don. Le décor ne laissera pas indifférent les promeneurs. Depuis le mois dernier, le parc Au fil de l'eau a accueilli un bateau rebaptisé « La Coni » (signifiant le corbeau en gallo). Un décor de plage a été imaginé avec du maërl (mélange de sable et de coquillages) avec autour des graminées et des plantes de bord de mer. Une idée de Valéry Lec'hvien le directeur adjoint des services techniques et de Jean-Benoit Gorin le responsable des espaces verts..

Chiffres-clés

- > Nombre d'agents : 9 dont 1 apprenti
- > Surface des espaces verts : 22 hectares d'espaces publics dont 11 hectares entretenus par des Établissements et Services d'aide par le travail (Esat)
- > Fleurissement : environ 3 000 fleurs et 80 plants par an
- > Aires de jeux : 8
- > Parcs : le Parc au fil de l'eau, d'une superficie de 5,5 hectares comprend un arboretum, un verger, un parcours sportif, un belvédère, un parc à thème avec une roseraie, le bateau La Coni et son massif de bord de mer, une bambouseraie ; le plan d'eau et le cimetière des Jearnottes
- > Budget des espaces verts (entretien et aménagement des terrains) : 240 000 € par an



Cyril et Gwénaëlle en pleine action rue du Général de Gaulle

Le printemps comme l'été sont des saisons de pleine activité pour les agents. Bidens, Cosmos, Surfinias et autres fleurs annuelles viennent d'être plantées à différents endroits de la commune. Deux semaines et demi ont été nécessaires pour aménager le parterre rue du Général de Gaulle. Cet hiver, ces plantes seront remplacées par des bisannuelles. « Les fleurs annuelles sont des fleurs qu'il faut ressemer chaque année. Elles effectueront leur cycle complet en une seule saison, produiront donc leurs fleurs l'année de leur semis puis sécheront et mourront », explique Gwénaëlle adjointe aux espaces verts. Une partie de la production florale est réalisée en régie dans la serre municipale et l'autre partie par un fournisseur local qui produit sur place. Une quarantaine de jar-

dinières suspendues ont été installées sur plusieurs poteaux d'éclairage public. Pour le maintien des plantes, un système de micro-irrigation avec un arrosage automatique est programmé pour fonctionner entre 1h et 4h du matin. Parmi les projets réalisés, il était prévu l'aménagement du parterre rue des Écoles avec des plantes aromatiques telles que le romarin, le thym, la sarriette et l'origan. « Nous avons aménagé également un parterre rue de Saint-Aubin avec des plantes médicinales comme la guimauve, le houblon ou encore la bardane », indique Jean-Benoit le responsable. Un autre projet concernant le rond-point des 4 Routes est en réflexion. Il s'agirait d'installer des vélos (bicycles et tricycles) dans un massif de fleurs.

La gestion différenciée

Diversité des paysages, optimisation de l'entretien... La gestion différenciée consiste à ne pas appliquer à tous les espaces verts la même nature de soins (tonte, désherbage, arrosage...) et ce en fonction de leur usage, leur situation géographique et leur superficie. Elle permet ainsi de favoriser la biodiversité. Les modes classiques de gestion continueront d'exister mais parallèlement, vous pouvez apercevoir davantage de plantes vivaces naturelles ou des prairies fleuries prendre place dans nos espaces publics.

Ce nouveau mode de gestion permet également de mieux optimiser le travail des agents des espaces verts.

Une classification

Une classification des espaces verts a été réalisée en quatre catégories et chaque endroit répertorié bénéficie d'un entretien particulier suivant ses caractéristiques. Par exemple, les abords de la mairie seront gérés avec une attention particulière alors que les chemins longeant le plan d'eau des villes Tanets ne seront pas systématiquement désherbés. Les catégories : catégorie 1 « Les jardins structurés », catégorie 2 « Les jardins d'accompagnement », catégorie 3 « Les jardins champêtres » et catégorie 4 « Les jardins de nature ».

La retraite pour Joseph Lemonnier

Après presque 30 ans au service de la commune, Joseph Lemonnier a remis ses outils d'agent communal pour une retraite bien méritée. Originaire d'Yffiniac, Joseph a pris ses fonctions à la commune le 2 mai 1992, d'abord au service voirie, puis au service bâtiment pour intégrer en 2008 le service des espaces verts. C'est au cimetière paysager des Jearnottes qu'il a fait ses premières armes. En plus de s'occuper du cimetière du centre, Joseph avait en charge l'entretien de celui des Jearnottes, d'une superficie de 2 hectares comprenant pelouses, allées et presque 1 km de haies. « Et le désherbage se fait de manière mécanique, la commune s'étant inscrite dans une démarche zéro phyto. Le cimetière est un lieu sacré et il faut une gestion rigoureuse pour qu'il soit propre », précise le jeune retraité. Trésorier à l'Amicale des employés communaux et représentant du personnel, Joseph a également participé à l'installation des fusées du feu d'artifice. Aujourd'hui, Joseph va pouvoir s'adonner entièrement à ses activités de loisirs favorites. Bonne retraite à lui.



Joseph, au centre, en compagnie de Dominique et sa maman Aline, qui viennent chaque jour au cimetière.

École Saint-Aubin Une kermesse 2021 sous le signe de la pandémie

La traditionnelle fête de fin d'année représente une journée particulière pour les enfants, parents et enseignants. Covid oblige, l'école a dû s'adapter cette année. Dans ce contexte, la kermesse a proposé une organisation différente. Dimanche 20 juin, 550 repas à emporter ont été commandés, l'accueil des enfants et des familles se faisant par petits groupes selon des créneaux horaires prédéfinis. Dans le même temps, les parents ont pu découvrir les différentes productions des élèves visibles dans la cour. Les spectacles qui n'ont pu être présentés en direct ont été enregistrés sur une clé USB remise aux parents. La tombola, d'une valeur totale de 1800 €, avec de nombreux lots, a fait des heureux parmi les gagnants. « Nous avons choisi pour cette année spéciale de lier les tickets de tombola aux repas : il n'y a donc pas eu de tickets vendus sans réservation de repas. Nous souhaitons tous retrouver l'année prochaine une kermesse classique et nous tenons à remercier les membres des associations de l'école pour leur investissement », précisait Cyril Beurel le directeur. À noter : lundi 5 juillet, des mini stands (sans argent bien entendu) seront organisés, où chaque enfant repartira avec un lot. Un avant-goût de vacances pour une vraie kermesse.



Apprendre à gérer ses émotions



Une séance de yoga pour les élèves de CE1 de la classe de Sébastien Jeanmougin.

Les différentes séances animées depuis 3 mois par Annie Charbonnier, intervenante extérieure, avaient pour objectifs d'apprendre à reconnaître et extérioriser ses émotions avec différents exercices. Lors de ce dernier atelier, une douzaine d'enfants s'est initiée au yoga afin de relâcher ses tensions, tandis que l'autre moitié de la classe de Sébastien Jeanmougin se servait de mandalas pour stimuler la concentration. Relaxation, méditation, communication, yoga du rire... ces ateliers financés par l'association des parents d'élèves et l'organisme de gestion de l'enseignement catholique ont permis aux enfants d'exprimer leurs émotions de manière positive.

Le cycliste Julien Simon en visite à l'école

Julien Simon, coureur professionnel de l'équipe Total Direct Énergie, est venu mardi 15 juin à l'école, accompagné de Manu Michot, également coureur de très bon niveau et parent d'élève de l'école. Il a pu rencontrer les élèves de CM et expliquer son quotidien de coureur cycliste : alimentation, gestion du stress, préparation, matériel, carrière, etc. Chaque enfant a pu découvrir la vie d'un champion de la Grande Boucle, que Julien Simon a bon espoir de courir cette année encore. Les (peut-être) futurs champions suivront avec intérêt ses performances dans les semaines qui viennent.



École Simone Veil

Les classes de CE1 s'initient aux travaux du bois

Dans le cadre du projet d'école Simone Veil, Art et culture, aller vers le naturel, les enfants de 2 classes de CE1 ont participé sur deux journées entières par demi-groupe à un atelier bois animé par Sylvia Guichard de l'association atelier régional du Bois Ludik. L'idée de cet atelier de trois heures était de faire découvrir le parcours du bois brut depuis l'arrachage et sensibiliser les écoliers à la nature et à la déforestation. « Ils ont aimé apprendre le vocabulaire de l'arbre et de la forêt, le choix de la matière, découvrir le travail manuel du bois et les machines, notamment la scie à chantourner », notent les enseignantes. « Ils ont confectionné chacun une création personnelle (jeux, figurines diverses, etc.) et ce avec la participation d'un bénévole parent d'élèves. Un travail de classe sera maintenant réalisé », souligne la directrice Laurence Demont. Paroles d'enfants « C'est comme une récréation ».

Yann Dolé, parent d'élèves et Sylvia Guichard, animatrice de Bois Ludik, ont appris aux enfants comment utiliser des outils spécifiques.



Info jeunes

Dispositif argent de poche : des missions toute l'année



Le dispositif « Argent de poche » qui existe sur le plan national, consiste à proposer aux jeunes Yffiniacais de 16 à 17 ans la réalisation de missions au sein des services municipaux

avec une indemnisation à la clé. L'autre objectif est d'offrir à ces adolescents une expérience tout en découvrant le monde du travail.

« Il y a une trentaine de missions recensées sur juillet et août : nettoyage du mobilier urbain, déménagement de tables et chaises, remise en état des jeux de société à la garderie, etc », explique Dominig Rolland le responsable du service Info Jeunes.

Les jeunes seront encadrés par du personnel communal, le tout chapeauté par le service enfance-jeunesse. Ces missions, exigeant une présence sur le terrain de 3 heures 30, seront indemnisées à hauteur de 15 €.

L'attribution des missions se fera en fonction de différents critères : ordre d'arrivée des dossiers, mobilité du jeune, incapacité médicale pour certaines missions.

NOUVEAU

La municipalité a souhaité proposer d'étendre le dispositif sur l'année.

Comment s'inscrire ? Il suffit de retirer le dossier d'inscription au service Info Jeunes à partir de septembre (7 rue du Bois Gilbert).

Renseignements au 06 07 33 36 27.

Relais Petite Enfance

Le relais est ouvert pendant l'été

Le Relais sera ouvert tout l'été et accueillera les usagers par téléphone et/ou rendez-vous. Les ateliers d'éveil cesseront durant la période estivale et reprendront dès la rentrée. Nous programmons entre autres une « balade musicale » avec Samuel Cosson le 6 septembre au Parc au fil

de l'eau (9h30 et 10h30) ainsi qu'une rencontre autour de la nature avec l'association ANSAMBLE le 13 septembre (9h30 et 11h30). Le planning sera transmis fin août aux professionnel(le)s.

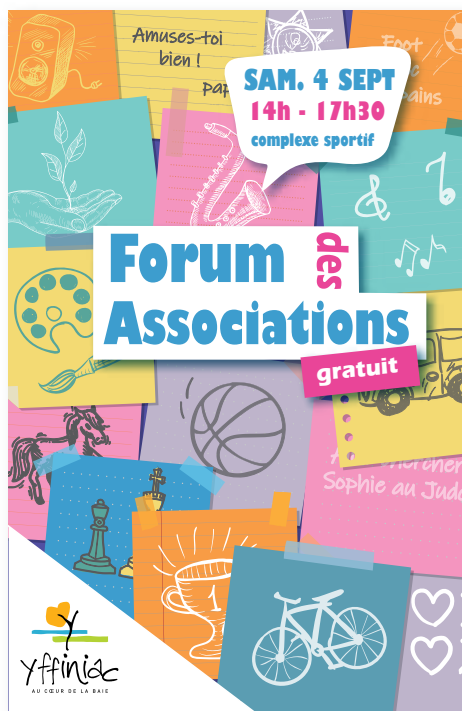
Contact au 02 96 77 60 86



Forum des associations

Revivre les joies de vos activités préférées

N'hésitez pas à vous renseigner sur l'ouverture des inscriptions dans les différents clubs.



« Le Forum s'étendra de nouveau sur 2 salles, la salle Maryvonne Dupureur et la salle Triskell, afin de limiter l'affluence. Certaines associations, où la file d'attente pour les inscriptions est conséquente, seront déplacées pour permettre une meilleure circulation entre les stands.

Le protocole sanitaire en provenance de la préfecture des Côtes d'Armor concernant les forums associatifs du département sera

établi quelques jours avant l'évènement, des modifications de dernière minute pouvant intervenir comme l'an passé. Nous espérons cette année pouvoir vous faire profiter d'une buvette en extérieur.

Samedi 4 septembre 2021

De 14h à 17h30

Complexe sportif - Entrée Gratuite

Ce moment de convivialité avec les associations permettra de profiter de cette journée pour découvrir de nouvelles activités et qui sait, peut-être même une vocation.

Sport, culture, engagement caritatif, pratique musicale ou culturelle, il y en aura pour tous les goûts. Dans le contexte sanitaire, l'organisation sera identique à celle de l'année précédente avec un parcours fléché pour éviter les croisements.



Le forum des associations 2020

Association Moi je danse

Les inscriptions sont lancées

La saison de danse reprend avec l'Association Moi Je Danse à Yffiniac dans le respect des directives gouvernementales. Les inscriptions pour 2021/2022 sont déjà ouvertes (places limitées suivant la capacité des salles).

Cette association Yffiniacaise vous propose des cours de danse pour les enfants, ados, adultes et retraités actifs, pour les personnes seules ou en couple depuis bientôt 10 ans au Centre de Danse Hamet au 8, rue de l'Ecluse à Yffiniac.

Pour cette prochaine saison, Anne-Sophie Hamet professeur diplômée, animatrice sportive reconnue vous propose différents cours :

* Zumba Danse (ado, adulte)

- * Danse enfant (6/12 ans - danse sur des musiques actuelles)
- * Danse en Ligne (personne seule)
- * Danse en Couple (à deux, débutant et intermédiaire)
- * Zumba Gold (séniors)
- * Lady Styling (tout public)
- * Danse Country (tout public)
- * Gym Douce (séniors)
- * Renforcement Musculaire (tout public)

Le planning des cours, les bulletins d'inscription et autres renseignements sont sur le site zumba22, n'hésitez pas à le consulter ou à contacter Anne-Sophie au 06 07 94 74 31 ou par mail à dansehamet@gmail.com

La reprise des cours se fera le lundi 13 septembre, le 1^{er} cours est offert aux nouveaux venus.



Société des courses Des bénévoles très engagés

Prochaine réunion
dimanche 4 juillet
en semi-nocturne



Daniel Cherdo le président (4^e en partant de la droite) entouré de quelques bénévoles et membres du bureau, sur le rond de présentation de l'hippodrome.

« Sans les bénévoles, il ne pourrait y avoir de courses », s'exclame Daniel Cherdo le président. Une réunion à l'hippodrome, c'est une armée de petites mains qui s'affairent tous azimuts. Globalement, l'équipe est composée d'une centaine de personnes aux compétences multiples : cela va du commissaire s'occupant de la régularité des courses, du conducteur de la voiture suiveuse, du placier sur le parking ou encore des personnes à la buvette et la restauration sans oublier et surtout bien-sûr les bénévoles à l'entretien des pistes, la réparation des obstacles, au paillage des boxes ou au rebouchage des trous creusés par les sabots dans l'herbe. « Chaque bénévole a son binôme car les missions sont parfois contraignantes. Nous sommes un peu

atypiques par rapport à d'autres sociétés car nous ne sous-traitons rien du tout ».

Des pistes de qualité

La société des courses a pour vocation d'assurer l'organisation de plus d'une dizaine de réunions par an dont 3 Premiums retransmises sur la chaîne Équidia et faisant l'objet de paris depuis partout en France. La spécificité de l'hippodrome est qu'il propose 3 disciplines : les trotteurs pour la piste intérieure, les galoppeurs pour la piste enherbée ou le parcours d'obstacles. « Le meilleur indice pour mesurer la qualité des pistes est le nombre de partants. Nous faisons le plein à toutes les réunions. De plus, l'hippodrome de la Baie est le seul des Côtes d'Armor à avoir une piste en sable », se

réjouit le président. D'autre part, des investissements vont être réalisés. « Nous allons sursemer sur la piste engazonnée afin de l'enrichir. La priorité d'un président est aussi d'assurer la sécurité des acteurs, les jockeys et leurs chevaux ainsi que les spectateurs ».

L'hippodrome a 30 ans

Avant que les courses ne se déroulent aux Villes Tanets, le lieu choisi dans les années 1800 fut les Grèves de Cesson. Ce qui faisait la réputation des courses de Saint-Brieuc à l'époque, c'était le montage de cet hippodrome marin. Mais dans les années 60, le sol s'est modifié à cause des mouvements de sable rendant le terrain hétérogène. En 1985, jugé trop dangereux, l'hippodrome n'accueillera plus aucune course. « De plus, cet hippodrome éphémère coûtait cher à la ville de Saint-Brieuc car il fallait monter et démonter les tribunes à réunion », se rappelle Daniel Cherdo le président. Durant 6 ans, il faudra aller jusqu'à Loudéac ou à Saint-Malo pour assister aux courses jusqu'en 1991, année de la livraison de l'hippodrome de la Baie.

Le retour du public

La prochaine réunion dimanche 4 juillet sera ouverte au public et les parieurs vont enfin pouvoir remettre les pieds à l'hippodrome, après deux ans sans public dans ses tribunes. « Durant le confinement, nous avons même accueilli des courses qui devaient se dérouler à Vannes et Carhaix ». Au cours de la prochaine réunion le 4 juillet qui sera retransmise à la télévision, la France entière pourra parier. « La filière cheval ne vit que grâce aux courses », concluait le président.

Exposition Moisson d'images Santorin en 2019



Du 6 juillet au 31 août - Le Patio
Entrée libre

À partir du 1^{er} juillet, 3 nouvelles expositions en extérieur et 12 nouvelles chez des commerçants et médiathèques dont celle d'Yffiniac seront présentées », précise Serge Andrieux animateur photographe. « Santorin en 2019 » est le titre de l'exposition présentée au Patio par Elisabeth Métairie, photographe amateur dans deux clubs dont le Comptoir des Arts à Lamballe. « Santorin est une île particulière parce que très volcanique. J'y suis allée la première fois en 1994 par bateau et j'ai découvert le volcan effondré sur lui-même créant ainsi une caldeira, une baie en tourée de falaises. Lorsque j'y suis retournée en 2019, j'ai constaté un

nombre incroyable de touristes », précise la photographe. L'exposition comprend 24 clichés représentant des magnifiques paysages de l'archipel mais aussi des photos de maisons, de mer et de clochers.

Elisabeth Métairie, photographe amateur, expose chaque année depuis plus de 20 ans. Elle fait également partie d'un autre club de photos à Saint-Brieuc « Objectif images », un réseau national qui propose des concours nationaux. Une de ses photos sur Santorin a d'ailleurs été sélectionnée et est exposée actuellement à Pornichet.



Le Patio

Des animations les pieds dans le gazon : un programme renversant

Activités estivales à la médiathèque : lectures, jeux, dessin les pieds dans le gazon !
Tout public, places limitées sur inscriptions au 02 96 72 74 27

Mercredi 7 juillet

Lectures d'albums jeunesse et séance de dessin.

« Raconte-moi une histoire madame, je te dessine ma préférée... »

De 10h30 à 11h30



Mercredi 21 juillet

Lectures coups de coeur

« Raconte-moi une histoire madame... »

De 10h30 à 11h30



Mercredi 28 juillet

Découvre les grands jeux en bois avec Christelle de la ludothèque d'Hillion : billard hollandais, passe-trappe, bowling...

De 10h à 12h



Mercredi 25 août

« Chasse aux histoires »

Chercher des indices dans la médiathèque et grâce à eux, vous trouverez peut-être le trésor avec une surprise à la clé.

De 10h30 à 11h30



Médiathèque Les horaires d'été

Votre médiathèque vous accueille cet été pendant les vacances scolaires, le mardi de 14h à 18h, le mercredi de 10h à 12h30 et de 14h à 18h, le vendredi de 14h à 18h, le samedi de 10h à 12h30 et de 14h à 16h30. Elle sera fermée les lundis et les jeudis durant l'été.

Votre médiathèque prend une pause : fermeture de la médiathèque du 2 au 14 août 2021. Profitez-en pour faire le plein d'ouvrages.

Culture Commune

Concert irlandais avec May Bugs dimanche 12 septembre

Dimanche 12 septembre, dans le cadre du dispositif Culture Commune, nous vous proposons de retrouver May Bugs pour un concert de chants et musiques d'Irlande et d'Écosse sur le Marché du Dimanche. Une initiative du département à laquelle s'associe la commune.

Le groupe May Bugs, littéralement hanneton en français, est composé de Céline Rivaud au violon, Yann-Gireg Le Bars au chant et à la guitare, Ronan Le Dissez à la flûte, Ronan Bléjean à l'accordéon...

Ces 4 musiciens sauront vous mettre des papillons dans le ventre.

Dimanche 12 septembre à 11h
Sur le Marché du Dimanche
Place de l'Europe - Gratuit



Conseil municipal du 17 mai 2021 en bref Le Conseil Municipal,

- **Valide** la Convention contractée avec St Briec Armor Agglomération ayant pour objet la mise à disposition d'un programmiste pour le projet de création d'une maison médicale. Le Coût de cette prestation est estimé à 4.033 € (unanimité).
- **Approuve** le programme dudit projet de Maison médicale et décide de retenir la procédure du concours d'architecture pour désigner le maître d'œuvre qui sera en charge de la conception de cet équipement (unanimité).
- **Renouvelle** son adhésion à l'Agence locale de l'énergie et du Climat (ALEC) et désigne M. Jean-Yves MARTIN, Adjoint au Maire, comme élu référent. La cotisation à cet organisme s'élève à 0,85 € par habitant, soit pour l'exer-

cice 2021, à 4.259 € (unanimité).

- **Demande** à Saint Briec-Armor Agglomération, compétente en matière de documents d'urbanisme, de mettre en place diverses mesures modificatives du Plan local d'urbanisme communal, dont une ouverture à l'urbanisation d'importance significative dans le secteur des Jearnottes (unanimité).
- **Vote** les subventions de la session annuelle complémentaire du soutien aux associations pour un montant total de 1 965 € (unanimité).
- **Subventionne** l'école Saint-Aubin pour le renouvellement de son équipement informatique pour un montant de 7 824 € (unanimité).
- **Autorise** les services de la médiathèque à procéder régulièrement à la mise à jour du fonds, notamment par l'élimination des documents n'étant plus susceptibles d'être

proposés et à gérer les modalités de cession éventuelles (unanimité).

- **Crée** les postes contractuels des services «Enfance jeunesse» et «Restauration - entretien des bâtiments» pour l'année scolaire 2021 - 2022 (unanimité).
- **Demande** à M. le Préfet la dérogation, concernant une possible prolongation de 2 ans, prévue par la Loi, de mise en place des dispositions du Schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage, approuvé le 17 juillet 2019 (unanimité).
- **Prend** acte des informations données par le Maire sur l'usage qu'il a fait des délégations données par l'assemblée, en matière de commande publique

Prochain conseil lundi 13 septembre

MINORITÉ

Ensemble Imaginons YFFINIAC Demain Un parfum de liberté retrouvée

Depuis le 9 juin, la réouverture progressive de nos commerces locaux redonne vie et espoir à nos commerçants, ainsi qu'à notre commune. Le commerce local est un facteur important de création de convivialité et vecteur de lien social. Il permet, aussi, à chacun.e d'entre nous, de retrouver cette vitalité et cette ambiance, inhérentes à un centre bourg dynamique et animé.

Côté associatif, l'activité de nos associations a souffert de la crise sanitaire les adhérents n'ayant pu se réunir, ni pratiquer leurs activités habituelles. Il est nécessaire qu'elles puissent bénéficier d'un soutien important de la part de notre collectivité, pour pouvoir se relancer et

capter à nouveau des adhérents.

Le forum des associations, qui aura lieu début septembre, devra être l'occasion de mobiliser les troupes et de refaire le maillage associatif si intense à Yffiniac.

Cette liberté retrouvée va permettre à chacune de s'adonner aux loisirs et activités sportives et culturelles.

Nous espérons que la voie cyclable réalisée entre les Ville Hervé et La Croix Bertrand, pour laquelle nous étions initiateurs de projet, soit utilisée le plus largement possible démontrant ainsi l'intérêt de cette réalisation.

La sortie progressive de la crise sanitaire, avec une amélioration constante de la situation,

doit nous permettre de retrouver nos espaces de liberté et de profiter des vacances prochaines dans les meilleures conditions.

Tout le monde a souffert durant cette période difficile. Il est nécessaire de retrouver du punch et la période estivale devrait nous le permettre. Bonnes vacances à tous.

Nous nous retrouverons le samedi 11 septembre pour notre permanence de rentrée en mairie Bureau de la minorité à 11h

Vos élus du groupe « Ensemble Imaginons Yffiniac Demain »

F.Robert D.Lefebvre F.Bouliou P.Rimauro E.Deslande

VITRINE

Une nouvelle mandataire immobilière

Le secteur dynamique de l'immobilier compte depuis fin avril une nouvelle mandataire en la personne d'Élodie Eschylle. Il n'y avait pas encore de mandataire sur le secteur d'Yffiniac, c'est maintenant chose faite. En Bretagne depuis 15 ans et Yffiniacaise depuis 5 ans, cette conseillère en immobilier a de fortes attaches sur le territoire. Elle a travaillé 7 ans pour un promoteur basé à Saint-Briec dans la branche gestion, location et syndicat. « Mes études en communication n'ont pas de lien direct avec mon métier actuel mais j'ai eu la chance de tout apprendre sur le terrain et c'est la meilleure des écoles », évoque Elodie

Eschylle à propos de son parcours. Le confinement a fait mûrir chez cette autodidacte son projet : « J'avais l'impression d'avoir fait le tour de mon activité en tant que salariée et j'avais envie de goûter à l'indépendance. Le choix a été évident de partir sur le réseau IAD car c'est le juste milieu entre l'indépendance et un réseau, je bénéficie ainsi d'un partage et de l'expérience » précise-t-elle. Son leitmotiv est de proposer « du conseil de l'écoute et de l'expertise », en effectuant de l'estimation, mais aussi de la recherche et de la vente de biens.

Contact : 06 08 52 50 92

elodie.eschylle @iadfrance.fr



Etat civil et urbanisme

Conformément au Règlement Général de la Protection des Données (RGPD), ces informations sont communiquées uniquement sur la version papier du Sillon ou sur demande auprès de la mairie.

Déchèterie de la Haute Lande

La déchèterie est ouverte les lundi, mardi, mercredi et vendredi de 13h30 à 17h30 et le samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30. La déchèterie est fermée le jeudi.
Contact au 02 96 72 59 41
ou 0 810 121 600 (Numéro AZUR)

Recensement citoyen

Depuis le 1^{er} janvier 1999, tous les jeunes, garçons et filles de nationalité française doivent obligatoirement se faire recenser à la mairie de leur domicile. Cette obligation légale est à effectuer dans les 3 mois qui suivent leur 16^e anniversaire.

Marché du dimanche

N'oubliez-pas votre rendez-vous du dimanche, à partir de 9h jusque 13h place de l'Europe.

Fermeture de la mairie

La mairie sera fermée le samedi matin en juillet et en août.



Rappel

Des bons d'achats solidaires pour soutenir nos commerçants

Pour soutenir le commerce local, la municipalité, partenaire de la nouvelle association des commerçants « Les Vitrines d'Yffiniac » a proposé un bon d'achat de 10 € figurant dans le supplément du Sillon de juin et utilisable dans les commerces. Celui-ci est à conserver précieusement et à utiliser avant le 31 août 2021.

Opération Tranquillité Vacances Inscrivez-vous !

La Police municipale vous propose de surveiller votre habitation pendant votre absence. Afin de pouvoir bénéficier de ce service, il vous suffit de vous inscrire en mairie, muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile. Vous y remplirez un document d'information relatif à votre habitation. En cas d'absence du policier municipal, vous pouvez également signaler votre absence auprès de la gendarmerie de Pléneuf-Val-André au 02 96 72 22 18.

Il est important de recycler les piles !

Pour éviter d'introduire dans les ordures ménagères des traces de métaux lourds contenus dans certains types de piles et batteries. Le recyclage permet d'éviter le gaspillage de ressources naturelles et d'énergie et de diminuer ses impacts environnementaux. Restons vigilants : vous pouvez ramener vos piles et batteries usagées en mairie de secteur. Un container de recyclage est disponible à l'accueil.

Prochaine parution : Septembre 2021

Merci de nous faire parvenir vos articles au plus tard fin juillet à : communication@ville-yffiniac.fr



MAIRIE : Place de la Mairie BP 9 22120 Yffiniac Tél. : 02 96 72 60 33
Ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h (vendredi 16h30), samedi de 9h à 12h (Etat Civil)
accueil@ville-yffiniac.fr / communication@ville-yffiniac.fr - www.yffiniac.com
Directeur de la publication : Denis Hamayon
Le Sillon est édité à 2700 exemplaires et imprimé sur papier recyclé.
Distribution : Mairie d'Yffiniac - Création, Impression Roudenn Grafik
Retrouvez ce magazine sur www.yffiniac.com